

Soldes à l'AVEA La Poste ? SUD n'en veut pas !

■ L'AVEA La Poste, l'association de gestion des vacances pour enfants et adolescents (les colos) vit des années difficiles en termes de fréquentation mais aussi d'un point de vue budgétaire ■ Le Directeur Général recruté fin 2014, devait enrayer cette baisse des inscriptions et permettre à l'AVEA La Poste d'être attractive sur le marché des colos avec un coût complet concurrentiel ■ Qu'en est-il aujourd'hui ?

Des inscriptions toujours en baisse...

Certes la baisse des inscriptions a été limitée, mais le taux de pénétration reste toujours aussi faible dans le vivier des enfants de postiers (environ 12%). Le coût journée demeure élevé malgré le plan social initié par le directeur, 37% du personnel en moins ; cela aurait logiquement dû entraîner une baisse des charges !

L'année 2016 s'annonce donc aussi catastrophique que les précédentes et nous pouvons être inquiet-es pour la pérennité de l'association.

Le modèle social de l'AVEA La Poste a été bâti sur des valeurs d'équité et de partage. La politique de quotient familial permettait à chaque enfant de postier-es de bénéficier de l'ensemble des séjours proposés quelques soient les revenus de la famille. Ils émettaient des vœux pour choisir leur séjour et les affectations se faisaient toutes au même moment, évitant ainsi la concurrence entre familles et type de séjour.

Aujourd'hui la subvention de la Poste (COGAS) couvre environ 80 % des dépenses de l'association. C'est la condition minimum pour avoir des séjours de qualité à prix social pour l'ensemble des postiers. Mais attention la nouvelle politique tarifaire déjà en place tend vers des colos à deux vitesses. Les parents et les enfants font leurs choix en fonction du montant de la facture qu'ils vont payer et non plus en fonction de l'offre. Certains vont faire de l'équitation, d'autres vont jouer aux billes !

Pour la fédération Sud PTT c'est inacceptable.

DEBUT DES SOLDES
A L'AVEA La Poste

ET VOUS CROYEZ
QU'ON A LES
MOYENS ??



... malgré des promos régulières !

Aujourd'hui ce n'est plus d'actualité. Après la politique du « premier arrivé, premier servi » qui pénalise un grand nombre de familles, parce que la réalité des conditions de travail des postiers n'est pas prise en compte (notamment pour les agents de la branche courrier/colis qui ont souvent les plus bas revenus et des horaires décalés), voici venu l'ère des soldes à la sauce AVEA La Poste !

Des promos régulières : allant du séjour de 21 jours payé 14 ; aux promos pour les ados de 15 ans à qui on accorde une remise de 15% parce que c'est les 15 ans de l'AVEA La Poste, etc... pour ne citer que quelques exemples ! Et tout cela mis en place dans la précipitation. Sud PTT n'est pas contre toute forme de promos ou autres, à condition que le cadre soit défini en amont et surtout, qu'aucun enfant ne soit laissé sur le bord du chemin.

Malheureusement ce n'est pas le cas !

Ces promos, qui vont jusqu'à réduire de 25% le prix du séjour, concernent rarement les familles qui ont de faibles revenus, celles-ci ont souvent fait leur choix dès l'ouverture du catalogue pour tenter d'obtenir les séjours choisis par leurs enfants. Imaginons la réaction du parent qui a joué le jeu et inscrit son enfant dès le début et qui découvre aujourd'hui cette politique de promos dont il est exclu !

Qui plus est, ces promos sont accompagnés de challenges sur le nombre d'inscriptions réalisées par le personnel de l'AVEA La Poste, avec à la clé des caisses de champagne ou des chèques cadeaux de 100 €uros ! Nous sommes bien loin du fonctionnement traditionnel associatif financé par le COGAS La Poste !

Cette politique de promotions est coûteuse et se repercutera évidemment sur le prix des séjours de tous les enfants ! De plus, elle annihile tous les efforts faits par le COGAS et notamment, envers les bas salaires.

Pour Sud PTT cette politique de la fuite en avant où tout est bon pour faire des inscriptions doit cesser. Les sommes énormes dépensées pour les cadeaux vis-à-vis du personnel et la perte de produit générée par les promos sont autant de moins pour le fonctionnement des centres de vacances et pour les enfants !